

CHAPITRE 10

CIBLE 4.3

Enseignement technique, professionnel et supérieur, et éducation des adultes

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

INDICATEUR MONDIAL 4.3.1 - *Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des 12 mois précédents, par sexe*

INDICATEURS THÉMATIQUES 4.3.2 - *Taux brut de scolarisation de l'enseignement supérieur, par sexe* 4.3.3 - *Taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15 à 24 ans), par sexe*

CHAPITRE 11

CIBLE

4.4

Compétences nécessaires au travail

D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

INDICATEUR MONDIAL 4.4.1 - Proportion de *jeunes et d'adultes* ayant des compétences en *informatique* et en *communication*, par type de compétence

INDICATEURS THÉMATIQUES 4.4.2 - *Pourcentage des jeunes/adultes qui*

maîtrisent au moins *le niveau minimal d'aptitude en culture numérique* 4.4.3 -
*Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par tranches d'âge, situation
au regard de l'activité économique, niveaux d'études et orientation du
programme*